

OGM

LE BURKINA-FASO

TOURNE DOS

Ph/DR

Organisme génétiquement modifié (OGM). Si le débat fait rage au sein de la communauté scientifique, l'hybridisme alimentaire est pourtant une réalité qu'expérimentent nombre de pays africains. Le Burkina-Faso fait objet de pays pilote, des essais de produits transgéniques aux fins de consommation. Aujourd'hui, les grognes et murmurent s'intensifient, les alertes se multiplient, les campagnes d'indignation abondent pour dénoncer ce qu'il convient de qualifier de "scandale alimentaire" de ce 21ème siècle. Enquête !

Introduits officiellement au Burkina-Faso en 2003, les OGM qui, par définition, traduisent la combinaison génétique entre les espèces animales et végétales, font objet de grands débats au pays des hommes intègres. Ateliers, fora, colloques et campagnes de sensibilisation sont entre autres initiatives prises par l'élite intellectuelle Burkinabè, pour tenter de faire reculer les frontières de ce qu'il convient désormais d'appeler le capitalisme alimentaire.

Annoncés comme étant la panacée à l'auto-suffisance alimentaire, les OGM dont la première manipulation génétique remonte

en 1973 sont loin de se révéler une expérience concluante pour certains pays du continent noir qui comptent densifier leurs productions et, tout de même, les diversifier.

L'exemple type du Burkina-Faso doit ouvrir les yeux aux autres nations qui s'engagent à fond. A l'arrière-plan de ces gros marchés, de grandes firmes internationales aux rangs desquelles on retrouve : Monsanto, Syngenta, Dupont et Aventis qui se discutent le monopole des OGM dans le monde. Aujourd'hui, les produits issus des manipulations génétiques peinent à être admis dans le domaine de la légitimité nutri-

tionnelle. En témoigne la croisade lancée par les organisations paysannes et professionnelles de même que les ONG contre cette nouvelle forme de l'impérialisme alimentaire et économique.

Levée de boucliers générale

Les procès s'enchaînent. Les populations Burkinabè, dans leur majorité, ne sont plus prêtes à contribuer à l'empire financier de commerçants véreux, par l'utilisation des produits issus des OGM. On déplore des risques d'ordre environnemental, sanitaire, économique, culturel et éthique. Le professeur Nébié déclare à ce sujet qu' " un gène livré dans la nature n'est plus contrôlable ". Craignant ainsi les effets à long termes des OGM.

« La vulgarisation des variétés de semences créées par les chercheurs burkinabè, l'amélioration des moyens et méthodes de production ainsi que celle des rendements des sols et la lutte pour la maîtrise de l'eau sont des alternatives à l'utilisation des OGM pour atteindre la sécurité alimentaire. Les plantes transgéniques ne peuvent résoudre nos problèmes de déficit agricole, car

nous sommes au stade de la daba », déplore-t-il.

Aussi, l'état des lieux des OGM au Burkina-Faso se révèle une expérience désastreuse. Les exploitations agricoles de Farakoba (Bobo-Dioulasso) et Kouaré (Fada N'Gourma), principales zones d'expérimentation des OGM, ne laissent personne indifférente.

La Coalition de veille face aux OGM (CVOGM) s'est très tôt investie dans le combat. Cette association qui regroupe une quarantaine d'organisations de la société civile ne rate aucune occasion pour alerter l'opinion publique sur le scandale alimentaire dont le Burkina s'offre en cobaye. Par ailleurs, les griefs vont aussi à l'endroit des organisations internationales d'aide alimentaire comme le Programme Alimen-

taire Mondial (PAM) souvent accusées de se mettre en complicité avec les pays riches producteurs d'OGM lors de leur mission humanitaire. Aussi, la découverte de produits fabriqués avec des OGM dans les rayons de certains supermarchés et boutiques renforce-t-elle les inquiétudes et suscite la veille citoyenne. Une lutte qui s'inscrit dans la vision de protéger l'environnement, la santé des populations et préparer l'avenir des générations futures.

Pour les Burkinabé, le combat qui

veille, face à cette menace alimentaire, est comment faire pour renforcer la capacité scientifique à produire des OGM, à analyser ceux qui entrent dans le pays et surtout avoir la maîtrise de la manipulation d'autres OGM venus d'ailleurs, leur fabrication à l'intérieur, etc.

« Dire qu'il faut préalablement s'entourer de précautions ne signifie nullement que l'on rejette les OGM », soutient P. Yembila Touguyeni, président de la Ligue des consommateurs du Burkina Faso. Même son de cloche venant de Jérémie Ouédraogo, chef de centre de recherches environnementales agricoles et formation de Kamboinsé : « A l'heure actuelle, l'INERA ne travaille pas encore sur la création d'OGM. Nous avons un programme de biotechnologies végétales », dé-

plote amèrement le spécialiste des biotechnologies végétales.

de coton BT, les rendements ont augmenté de 50 à 89%, y compris dans les petites exploitations. « Nous avons réalisé d'importantes économies sur les épandages des pesticides », soutient Phinés Gumedi, producteur sud-africain de la province du Kwazulu Natal lors d'un atelier international qui s'est déroulé à Bobo-Dioulasso. Mais ce dernier n'a pas manqué de déplorer la cherté des nouvelles semences qui coûtent deux fois plus cher que les semences conventionnelles.

Toute réflexion faite, les OGM occupent du terrain. Aujourd'hui, on évalue à 58,7 millions d'hectares, les surfaces occupées par les OGM dans le monde. Les spéculations sont principalement le soja, le maïs, le coton, le colza. Le coton transgénique couvre 20% des superficies cultivées. L'essen-



tiel de la production cotonnière des Etats-Unis est constitué de coton transgénique Bt. Vingt (20) milliards de dollars, c'est ce que pèse la production mondiale selon les chiffres fournis par Monsanto.

Les OGM à l'épreuve des dialectiques

« Je préfère manger à ma faim aujourd'hui et mourir dans vingt ans que de mourir de faim aujourd'hui... », a dit avec conviction un enseignant de

Et pourtant, les OGM ont fait du chemin

Le grand débat qui a court est bien évidemment le coton BT (*Bacillus Thuringiensis*) dans la perspective de réduire l'usage des insecticides. La société Sofitex, la branche armée des firmes internationales qui font la promotion des OGM fait mention honorable à ces innovations en matière de production agricole. D'après les statistiques, grâce aux semences

l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso, fervent partisan des OGM. Comme lui, des chercheurs et représentants de firmes s'accordent sur un certain nombre d'avantages conférés par le coton Bt. Il concourait à la réduction des coûts de la protection phytosanitaire par la diminution du nombre de traitements et de la quantité de matières actives. Selon les sources proches de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), tous les OGM actuellement sur les marchés internationaux ont passé avec succès des évaluations du risque et il est improbable qu'il présente un quelconque risque pour la santé humaine. Théories mercantilistes ou vérités scientifiques ? De toute évidence, les inquiétudes de certains hommes politiques, de la société civile, de groupes de consommateurs... quant à l'avènement des OGM restent profondes. C'est le cas du Père Maurice Oudet qui s'inquiète des risques sur l'environnement que pourraient provoquer les OGM. Il indique que pour un paysan burkinabè : « **cultiver des OGM, c'est accentuer sa dépendance, pour un bénéfice très incertain. Demandons un moratoire sur les OGM d'au moins 5 ans** », a-t-il lancé comme plaidoyer. D'ores et déjà, soulignent la plupart des chercheurs, les futurs OGM comprendront des plantes ayant une résistance améliorée aux maladies et à la sécheresse, des concentrations de nutriments plus élevés. Le débat reste donc ouvert.

OGM de Monsanto, la damnée !

Le 23 mai, journée mondiale de résistance aux organismes génétiquement modifiés (OGM), est souvent l'occasion pour les populations du monde entier, de défendre leur souveraineté alimentaire. Réunis au sein du Col-

lectif citoyen pour l'agroécologie, les organisations non gouvernementales et groupements agricoles ne manquent pas d'initier des actions vigoureuses en signe d'indignation et de désapprobation à l'intrusion des produits issus des manipulations génétiques sur le continent noir. C'est en 2003 que la firme américaine Monsanto a conclu un accord avec la recherche publique du Burkina-Faso pour transformer génétiquement les semences locales de coton et les rendre résistantes aux insectes. Et en 2008, les premières distributions importantes de semences de coton dites « BT » (*Bacillus thuringiensis*), dans lesquelles un gène insecticide a été introduit, ont eu lieu. Lors de la campagne de 2012, les surfaces ainsi cultivées ont atteint jusqu'à 70 % du total des cultures de coton du pays. Depuis, celles-ci sont en recul et ne devraient pas dépasser les 50 % cette année. En témoigne avec amertume d'un producteur burkinabè de coton qui a arrêté l'utilisation des OGM Crédits : « Lorsqu'on nous a proposés des nouvelles semences, nous ne savions pas ce que voulait dire "OGM". Il nous a juste été expliqué que nous allions produire beaucoup, beaucoup plus : au moins 30 % de plus qu'avec le coton conventionnel », se souvient Mathieu Tinsoba Basbila, 40 ans, qui a consacré ses 10 hectares au coton BT. Aujourd'hui, il retourne au coton conventionnel avec l'ensemble des dix-neuf autres membres de son groupe de producteurs de Fada, dans la province de Gourma, dans l'est du pays.

Face au mécontentement des cultivateurs de coton burkinabés, Monsanto annonce alors l'introduction d'un gène supplémentaire qui permettra aux cotonniers de supporter un herbicide « total », le glyphosate. Or, ce déshe-

bant a été classé cancérigène en mars 2015 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans le fameux Roundup. Monsanto n'entend pas s'arrêter là. La firme américaine fait une incursion dans les cultures vivrières et se positionne comme le principal bailleur de fonds du maïs transgénique. Panique générale !

La page des OGM tournée

Au Burkina-Faso, les OGM se conjuguent de plus en plus au passé. Le niveau d'alerte est tel qu'il est difficile de faire passer des communications pour inverser la tendance. « Il est très important de sensibiliser les producteurs burkinabés et de leur donner du courage de dire non aux OGM. Y renoncer est difficile pour eux, car ils se demandent ce qui va leur arriver », insiste Mathieu Tinsoba Basbila. « L'Etat doit dire la vérité », renchérit Ousmane Tiendre Beogo, secrétaire général du Syndicat national des travailleurs de l'agro-pastoral (Syntap), seul syndicat paysan burkinabè à résister aux OGM. Dans la foulée, le Collectif citoyen pour l'agroécologie qui lutte pour la souveraineté alimentaire au Burkina-Faso en particulier et en Afrique en générale ne reste pas loin du combat. Ces organisations dénoncent une violation de la convention sur la diversité biologique de 1992 et du protocole de Cartagena sur la biosécurité de 2000. Selon le coordonnateur du collectif, Ousmane Tiendrebeogo : « la meilleure manière d'arriver à un développement durable est de renforcer les systèmes de production locaux qui existent, tout en les protégeant des menaces comme celles que représentent les cultures génétiquement modifiées » ■

Koffi Didi Hounnou

INTERVIEW

Kadidja KONÉ



Kadidja Koné,
Point focal
régional de la
Copagen en
Côte d'Ivoire

Ben'Agro : Présentez-nous brièvement la **COPAGEN**.

Kadidja Koné : La Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain est née en 2004 à Grand Bassam. C'est une initiative de la société civile ouest-africaine, particulièrement la société civile de l'espace l'Uémoa (Union économique et monétaire ouest-africaine, Ndlr), en plus de la Guinée Conakry. Cette initiative est née pour protéger le patrimoine génétique africain que les puissants de ce monde tentent de piller.

“
Nous avons toujours
dit non aux OGM dans
nos assiettes et dans
notre alimentation
”

Implantée dans près d'une dizaine de pays, la Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain (Copagen) œuvre à la préservation des ressources naturelles du continent à travers la lutte contre l'introduction des Organismes génétiquement modifiés (Ogm). Dans cet entretien accordé à Ben'Agro, son point focal en Côte d'Ivoire, **Kadidja Koné** réagit à la récente adoption par le gouvernement ivoirien d'un projet de loi sur les biotechnologies modernes, non sans lever un coin de voile sur l'œuvre de la Copagen à l'échelle régionale.

Quelle est la réaction de la Copagen suite à l'adoption en Conseil des Ministres, le 23 mars 2016, du projet de loi sur la biotechnologie en Côte-d'Ivoire ?

La Copagen pense que c'est un leurre. La Copagen ne comprend pas l'attitude du gouvernement ivoirien d'autant plus que son voisin, le Burkina-Faso, qui avait adopté les OGM notamment dans la production du coton, a désavoué publiquement la culture des Organismes génétiquement modifiés au regard des résultats désastreux que les producteurs ont obtenus en adoptant cette culture. Aujourd'hui, à l'heure où je vous parle, la société de cotonculture réclame des millions, sinon des milliards de francs Cfa à la firme Monsanto. Il y a un tribunal contre cette société qui est prévu à la Haye en octobre 2016 (lire l'encadré). Monsanto, c'est la firme qui a promu le coton génétiquement modifié au Burkina-Faso et qui a fait adopter ça. C'est le champion des Organismes génétiquement modifiés. Dans le monde entier, ils sont trois ou quatre semenciers à produire des Organismes génétiquement modifiés et à en faire la promotion. Monsanto est une de ces firmes.

Elle faisait répandre l'information selon laquelle le Burkina Faso était le pays champion ayant adopté à 100% la culture des OGM. Mais comme je vous l'ai dit, en mai 2015, les gouvernants ont reconnu que le coton génétiquement modifié a échoué au Burkina-Faso...

Je pense que l'expérience ivoirienne est vraiment riche. A la sortie de la crise, avec l'appui de certains partenaires techniques et financiers, on a pu relancer la culture du coton sans Organismes génétiquement modifiés. Aux heures glorieuses de la Côte-d'Ivoire, le travail des agriculteurs notamment des femmes a été vraiment précieux. Je pense que, ce qu'on devrait faire, c'est plutôt d'investir dans les techniques d'exploitation familiale, améliorer leurs conditions de vie et de travail pour les rendre beaucoup plus rentables au lieu de faire la cour aux industriels. Parce que les OGM, c'est la mainmise de l'agro-industrie sur l'agriculture de ce pays. Et pourtant, notre slogan, c'est : l'économie de ce pays repose sur l'agriculture. A-t-on besoin de brader la souveraineté pour une quelconque avancée scientifique ? La Côte-d'Ivoire est un pays riche en biodiversité

et n'a pas besoin des OGM. Pour une fois, il fallait regarder ce qui se passe chez le voisin au lieu d'emprunter une voie sous prétexte de la modernité. Il y a des études qui existent. Je pense que l'Afrique... et surtout la Côte d'Ivoire n'a pas besoin d'OGM pour se développer.

« ... La Côte-d'Ivoire est un pays riche en biodiversité et n'a pas besoin des OGM. »

Au-delà des frontières ivoiriennes, voulez-vous dire que la Copagen est contre la manipulation et l'usage des OGM partout en Afrique ?

Nous avons toujours dit non aux OGM dans nos assiettes et dans notre alimentation. La Copagen a œuvré pour l'adoption d'une loi sur la biosécurité dans l'espace Uémoa. Dans ce cadre, la Copagen a défendu les paysans. Je pense que les paysans et les paysannes ont besoin de savoir réel-

De quels moyens disposez-vous à la Copagen pour mener à bien ce combat contre les OGM ?

Vous savez, nous sommes des alerteurs de conscience. Nous avons des publications, nous faisons des conférences de presse. La Copagen a été créée en 2004. Depuis 2004, on a toujours dit que les OGM n'étaient pas une solution pour l'Afrique et que c'était un leurre pour le Burkina-Faso de s'engager sans prendre toutes les précautions et que c'était un leurre pour les paysans parce qu'on a promis aux paysans des revenus et des rendements qui n'ont pas été au rendez-vous. De plus, ces OGM ont envenimé la production du coton qui est une culture de rente au Burkina-Faso. Donc, ils se sont retrouvés

détruit la biodiversité et la vie des cultures. La culture des Organismes génétiquement modifiés n'est pas une bonne chose. Pourquoi aujourd'hui, il y a dans le monde un grand mouvement qui fait la promotion des produits biologiques ? Quand vous regardez dans nos pays, on produit bio pour l'export. Pourquoi nous n'avons pas le droit de manger sainement comme les autres ? Pourquoi ça ? Sous d'autres cieux, on introduit souvent les OGM pour les cultures qui servent surtout à l'alimentation des animaux.

« Quand vous regardez dans nos pays, on produit bio pour l'export. Pourquoi nous n'avons pas le droit de manger sainement comme les autres ? »



lement ce que c'est que les Organismes génétiquement modifiés. On doit pouvoir leur donner la liberté de choisir en toute connaissance de cause. Aujourd'hui, je pense qu'au niveau du Sénégal, il y a des maires qui ont pris conscience et qui ont déjà déclaré leurs communes sans OGM. La Copagen rejette les OGM partout et invite la société civile africaine à se mobiliser pour faire barrage par tous les moyens légaux au projet d'introduction des OGM en Côte-d'Ivoire et en Afrique en général.

avec leur coton sur le bras.

Vous imaginez le désastre ? Sans compter toute cette pollution occasionnée par la présence de ces plantes génétiquement modifiées dans l'environnement. Au départ, on a dit que ce coton ne devrait pas être traité, qu'on n'avait pas besoin d'insecticide et que c'était bon. Ensuite, on a dit non, qu'il fallait un traitement, deux traitements, trois traitements... pour atteindre six traitements comme le coton conventionnel. Cela a



Pour un bilan global, est-ce que le combat de la Copagen porte déjà ses fruits dans certains pays ?

Bon ! Je pense que déjà au Burkina-Faso, le désaveu est une victoire de la Copagen et ce désaveu a été retentissant. La Copagen a aussi participé au processus de mise en œuvre du projet de règlement portant prévention des risques biotechnologiques en Afrique de l'Ouest et il y a eu

des avancées. Même si on n'a pas tout obtenu, il y a des points sur lesquels l'Uémoa a reconnu l'expertise de la Copagen parce que les analyses et les propositions de la Coalition tirent leurs racines de sa mission qui est d'œuvrer à la sauvegarde du patrimoine génétique africain et à l'utilisation durable des ressources biologiques africaines, à travers la protection des droits des communautés locales et des agriculteurs. On dit souvent que nous avons hérité la terre de nos parents, de nos

grands-parents ayant le souci de transmettre cette terre avec toute la biodiversité, aux générations futures. Parce que cette terre, on nous l'a prêtée, il ne faut pas qu'on la gaspille et qu'on la gâte pour ceux qui viennent après nous. Voilà !

Ce que la Copagen pense, c'est qu'il faut, pour une fois, une recherche scientifique africaine indépendante qui valorise les ressources biologiques locales et les connaissances traditionnelles et endogènes. L'Afrique est riche

de son patrimoine. Donc, si ses fils se donnaient la main, l'Afrique pourrait avancer sans polluer son environnement.

« ...faut, pour une fois, une recherche scientifique africaine indépendante qui valorise les ressources biologiques locales »

Propos recueillis à
Abidjan par Bob Camille Quenum

BIENTÔT UN « PROCÈS » CONTRE MONSANTO



La firme américaine Monsanto a-t-elle, par ses activités, porté atteinte au droit à un environnement sûr, propre, sain? Les activités de la firme sont-elles susceptibles de réunir les éléments constitutifs du crime d'écocide...? Voilà un aperçu des six grands chapitres des termes de références du « Tribunal International Monsanto ». Même s'il n'est pas reconnu, le procès, qui devrait s'ouvrir à la Haye, du 14 au 16 octobre 2016, devant ce tribunal aura pour mission d'évaluer les faits qui sont reprochés au géant des biotechnologies agricoles. Un vrai-faux procès en perspective donc !

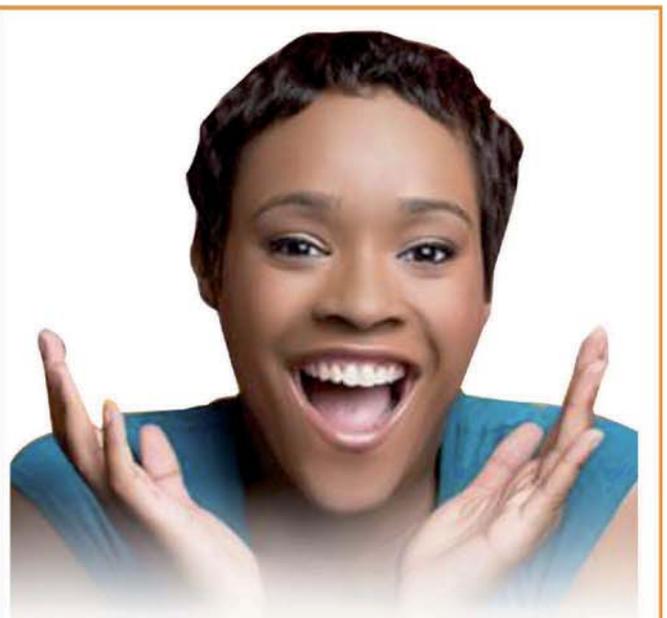


LOFT RESORT HOTEL

Loft Hotel Parakou, chambres climatisées ou ventilées, bar VIP karaoké, bar plein air, salle de conférence climatisée, groupe relai en cas de coupure par la SBEE, nous avons pensé à tout pour rendre votre séjour agréable dans la cité des kobourous.



situé à 150 m après l'Université de Parakou.
Pour votre réservation +229 673 951 51



Soleil fm
106 MHz
Au-delà de la radio

WWW.SOLEILFMBENIN.COM



Le gouvernement ivoirien a adopté le mercredi 23 mars 2016, en conseil des ministres, un projet de loi qui fixe les conditions de manipulation des biotechnologies modernes. Un chapitre additionnel dans un arsenal juridique qui part de la surveillance de l'importation de végétaux « suspects » à la loi sur la biotechnologie proprement dite.

Dans son point de presse consécutif au conseil des ministres du 22 mars, le porte-parole du gouvernement ivoirien, Druno Nabagné Koné, a fait savoir que le projet de loi, désormais sur la table des députés, a l'ambition de permettre à la Côte d'Ivoire « de se doter d'une législation adéquate », en conformité avec ses engagements internationaux, notamment la Convention sur la biodiversité biologique. Cette Convention qui fait partie des trois traités internationaux conclus à Rio de Janeiro, lors du Sommet de la Terre de 1992 accorde une place de choix à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique. En décidant de se conformer à ce texte international entré en vigueur depuis le 29 décembre 1992, la Côte d'Ivoire renforce aussi sa législation nationale sur la biotechnologie dont les traces remontent aux années 1960.

La surveillance de l'introduction de végétaux sur le territoire ivoirien. On ne saurait en effet parler de vide juridique en matière d'importation de végétaux « suspects » sur le territoire de cette puissance agricole d'Afrique de l'Ouest. Déjà en 1963, la Côte d'Ivoire lançait les signaux de la protection de ses cultures à travers un décret fixant les conditions d'introduction et d'importation des végétaux et autres matières susceptibles de véhiculer des organismes dangereux pour ses cultures. Le texte signé le 7 novembre 1963 par le

Côte d'Ivoire

DU CONTRÔLE DES VÉGÉTAUX IMPORTÉS AU PROJET DE LOI SUR LA BIOTECHNOLOGIE

Reportage à Abidjan : Bob Camille **Quenum**

président Félix Houphouët-Boigny impose des restrictions et des procédures en ce qui concerne l'introduction sur le territoire national de certaines plantes ou parties de plantes vivantes et de toutes matières susceptibles de contenir des organismes dangereux pour les cultures. Les dispositions de ce décret s'appliquent notamment aux plantes, graines, fleurs et fruits transportés par tout voyageur à destination de la Côte d'Ivoire. Des dispositions renforcées par la loi n°64-490 du 21 décembre 1964 relative à la protection des végétaux et, trente ans plus tard, par la loi n° 96-766 du 03 octobre 1996 portant code de l'environnement.

Le principe est le même : « aucune opération d'introduction, d'importation et d'exportation de toute espèce animale ou végétale ne peut se faire sans une autorisation préalable de l'autorité compétente ». Outre l'introduction des végétaux sur son territoire la Côte d'Ivoire s'est aussi dotée d'une panoplie de texte régissant notamment la conservation des variétés locales, l'agrément des produits phytosanitaires et la sauvegarde du patrimoine Naturel.

moine Naturel.

L'ère de la biotechnologie

Depuis l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi n° 2004-429 du 30 août 2004 instituant le régime de la zone franche de la biotechnologie et des technologies de l'information et de la communication, le terme « biotechnologie » a sa définition en droit ivoirien. On peut s'attendre à ce que le nouveau projet de loi passe comme une lettre à la poste. Mais cela n'est pas évident. En 2007, l'existence de cette définition n'a nullement empêché les parlementaires de se tromper sur l'orthographe, lors du vote de la loi 2007-496 du 31 mai 2007 autorisant le président de la république à ratifier le protocole de Cartagena. Les parlementaires ayant écrit « biotechniques » en lieu et place de « biotechnologiques », la même loi a du être réintroduite, sept ans plus tard, en 2014 pour un deuxième passage devant l'Assemblée nationale. Le nouveau projet de loi dont on ignore encore le contenu devrait mettre en place un environnement propice à l'exploitation des biotechnologies modernes dans une perspective de développement durable. ■

MORATOIRE APRÈS MORATOIRE

LE BÉNIN OUVRE LA PORTE AUX OGM SANS JAMAIS L'AUTORISER

Dans le contexte international actuel caractérisé par l'envahissement des produits conventionnels, certains pays hésitent toujours à autoriser la culture des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) afin de protéger la nature et les populations des nombreuses conséquences qui peuvent en découler. Tenue étant de taille, la décision mérite d'être mûrie et le Bénin prend tout son temps. Un des trois pays du monde entier en compagnie de la Serbie et de la Zambie à avoir interdit la culture et l'importation de l'alimentation OGM dès le départ, le Bénin n'a jamais paru incertain sur sa position qu'aujourd'hui. Les gouvernements se suivent mais la trajectoire ne change pas même si ces organismes modifiés infiltrent déjà le marché béninois.



mateurs, le Bénin n'a jamais été favorable à cette culture du moins pas de façon officielle. Ainsi, le 06 mars 2002, le Conseil des ministres a adopté un moratoire de 5 ans sur les importations, la commercialisation et la circulation des OGM. Un moratoire qui sera reconduit en 2008 à cause de l'inexistence d'un cadre juridique, technique et scientifique sur la question et la menace d'invasion des marchés de l'espace UEMOA (Union Économique et Monétaire de l'Ouest Africain) par des produits transgéniques provenant de certains Etats membres.

L'utilisation des Organismes génétiquement modifiés (Ogm) apparaît dans le monde comme une évolution technologique pouvant assurer l'équilibre entre la production et la consommation. Mais les aliments issus des Ogm ne mettent pas toujours le consommateur à l'abri des risques biotechnologiques. Expérimentés pour la première fois en 1973 par l'américain Paul Berg, les organismes génétiquement modifiés (Ogm) sont des êtres vivants dont le patrimoine génétique a été modifié par l'intervention humaine. Cela peut être une plante, un animal ou un microorganisme à qui, il a été ajouté ou modifié un caractère, pour avoir ce que l'on désire. Un Ogm est donc un organisme vivant dont l'Adn a été bricolé, pour le doter de propriétés dont la nature

ne l'a pas doté, c'est-à-dire un organisme dans lequel a été inséré un gène absent à l'état sauvage. Ce gène peut provenir de n'importe quelle espèce vivante, il suffit de lui ajouter divers éléments nécessaires à son expression dans l'organisme

»
«les autorités ne prennent pas le débat au sérieux. Elles sont en train de tourner autour du pot »

receveur. De façon théorique, tout organisme vivant peut être transformé en un Ogm. Jusqu'à présent, il a été possible de modifier génétiquement de nombreux mammifères, plantes, bactéries

et bien d'autres espèces. Si pour certains pays, les Ogm ont été créés pour augmenter les rendements agricoles afin de lutter contre la faim, donc une culture recommandée, d'autres comme le Bénin ne l'entendent pas de cette oreille. Très réticent face à l'impact des OGM sur l'environnement et les consom-

Aucune disposition technique de contrôle, du pain béni pour les lobbys

Si jusque-là, le Bénin a surfé sur la vague des moratoires, aujourd'hui, aucune disposition légale n'interdit l'entrée des OGM dans le pays, le gouvernement semble ne plus se soucier de la question tant les lobbys internationaux se font de plus en plus entendre. Comme le disait il y a quelques années le trésorier général du réseau Jinukun Patrice Sagbo, «les autorités ne prennent pas le débat au sérieux. Elles sont en train de tourner autour du pot » et n'affichent pas une position claire face à l'importation et la culture des organismes génétiquement modifiés. Une tergiversation qui n'est pas du goût des acteurs de l'environnement et du secteur agricole, car il n'existe aucun dispositif, pas même un laboratoire pour déce-

ler les types de produits qui sont importés. « Après les moratoires, on est dans rien et cette situation est due à la pression et au lobbying que les entreprises de promotion d'OGM telles que Monsanto, font derrière les gouvernants béninois comme c'est le cas un peu partout dans le monde. On se demande aujourd'hui si les OGM n'ont pas encore envahi le marché. On avait souhaité que le gouvernement forme les douaniers et les agents de nos frontières pour bien contrôler les produits mais rien n'a été fait, nous avons des frontières en passoire » se désole l'environnementaliste, Clément Kotan. Pour Gabriel Ahouandogbo, spécialiste des sciences de nutrition et d'alimentation et directeur de la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA), « il faut murir les échanges entre les spécialistes pour pouvoir convaincre les décideurs parce qu'on viendra dire à ces derniers, que ça va donner de l'argent et leur faire des relations diplomatiques avec tel ou tel pays et ils sont d'accord alors qu'ils ne sont pas forcément ceux qui maîtrisent le sujet ».

Les OGM sont "dangereux et contre-nature"

Face à l'indécision des gouvernants qui semblent banaliser la question des organismes génétiquement modifiés, les "antis" OGM n'entendent pas se laisser faire car pour eux, ces produits sont nocifs tant pour l'organisme humain que pour l'environnement. S'il y a quelques années déjà « accepter les Ogm, c'est aller contre les lois de la nature » pour Patrice Sagbo du réseau Jinukun, les positions n'ont pas encore changé et se catégorisent davantage. « Nous sommes clairs, pas d'OGM au Bénin, le débat est simple » a martelé l'environnementaliste, Clément Kotan avant de poursuivre « nous avons des laboratoires à l'université que l'UEMOA a équipés parait-il, mais est-ce qu'ils ont les matériels nécessaires pour déceler les OGM sur le territoire béninois ? Il faut qu'on nous fasse

l'état des lieux des besoins qui nous permettent de nous y préparer. Le personnel universitaire nécessaire doit être formé et être apte pour le contrôle technique ».

« Je ne conseillerai jamais les organismes génétiquement modifiés ; quand on s'y lance on ne peut plus se rattraper » s'est fendu l'ancien ministre de l'agriculture, Azizou El-Hadj Issa. Même son de cloche du côté de la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée. « Les OGM ne sont pas bon, d'abord dans le sens économique, les semences ne seront jamais disponibles surplace au Bénin. Il faut non seulement les importer mais il faut également les payer cher. Ensuite, ces entreprises et ces pays vous imposent les engrais or c'est avec ces

« **Nous sommes clairs, pas d'OGM au Bénin, le débat est simple, nous avons des laboratoires à l'université que l'UEMOA a équipés parait-il, mais est-ce qu'ils ont les matériels nécessaires pour déceler les OGM sur le territoire béninois ?**

engrais qu'eux ils se développent. Ainsi, le pays qui prend les OGM est perdant car il dépend d'eux du point de vue intrants, du point de vue semences » reconnaît le directeur de la DANA, Gabriel Ahouandogbo. « Ce qui est sûr, c'est que ceux qui ont accepté les OGM sont aujourd'hui en train de faire demi-tour. Le grand problème du Bénin est qu'il a des difficultés à contrôler ses frontières et les produits OGM ont envahi complètement son marché » a-t-il lancé.

Aucune sensibilisation des populations qui consomment déjà les OGM

Face à ce tableau pour le moins sombre, il est d'une grande importance de sensibiliser les populations sur les effets néfastes des organismes génétiquement modifiés sur la santé. Mais force est de constater que c'est le grand silence tant du

côté des gouvernants que du côté des spécialistes et des "antis" OGM; même si certaines associations font des sorties sporadiques de dénonciation de ces produits transgéniques. Les OGM sont tous les jours dans les plats des Béninois et ces derniers toujours dans l'ignorance croient manger sain. Pour l'environnementaliste, Clément Kotan, « nous mangeons et nous ne savons pas ce que nous mangeons. Il y a de très beaux légumes aujourd'hui. Or quand on regarde la sécheresse qui sévit, quand on voit la saison, on ne peut pas avoir d'aussi beaux légumes. Ils sont de quelle qualité ? ». « Si vous prenez par exemple aujourd'hui des tomates très belles, vous les payez le matin et le soir elles sont déjà fanées et vous vous demandez quel genre de tomates vous avez. On connaissait les belles tomates que nous avons dans ce pays, il leur fallait une semaine ou des jours pour se faner malheureusement tout cela est dû au laxisme des gouvernants » s'est-il désolé. Le Bénin à l'instar de plusieurs

« **Je ne conseillerai jamais les organismes génétiquement modifiés ; quand on s'y lance on ne peut plus se rattraper »**

autres pays a ratifié le protocole d'accord de Cartagena qui s'appesantit sur la prévention des risques biotechnologiques liés aux Ogm. Ce protocole est un mécanisme qui permet de lutter contre les risques liés à ces produits et le gouvernement doit s'en inspirer pour mettre des garde-fous pour mieux contrôler l'entrée des OGM sur son territoire. D'un autre côté, il doit mettre un accent prononcé sur la sensibilisation car les différents moratoires n'ont pas empêché les importateurs et même les agriculteurs d'adopter les produits génétiquement modifiés ■

André TOKPON